L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 27 JUIN 1879. 52me Année

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 27 JUIN 1879.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Stern & Co., dans leurs salles d'encan, tabac, [illegible].

Bel immeuble à vendre.—Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs l'encan de M. [illegible] J. [illegible], encanteur, qui a à vendre [illegible], à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, un magnifique morceau de terre avec [illegible] rue St Claude, entre les rues Ursulines et St Philippe.

L'histoire financière de la ville.

Si le comité des affaires de ville n'a pas encore eu la volonté ou le temps de s'acquitter de la mission qui lui était confiée, la Convention ne sera pas malgré cela, privée des lumières nécessaires pour adopter, en connaissance de cause, les mesures qu'exige la situation financière désespérée de la Nouvelle-Orléans. Un estimable citoyen qui consacre son temps et son intelligence à la défense des intérêts de cette communauté, avec un zèle au-dessus de tout éloge, le docteur Tebault, vient de faire imprimer et distribuer aux membres de la Convention, un travail qui renferme une véritable histoire financière de la ville.

Ce travail comprend un extrait d'une décision du juge Wood, donnant la substance de la législation de 1852 qui est le point de départ de l'histoire récente des affaires financières municipales et le criterium de toutes les lois subséquentes. Nous y trouvons ensuite reproduit en entier le remarquable rapport du juge T. Wharton Collens, nommé "master in chancery" par la Cour de Circuit des Etats-Unis. Ce rapport contient tous les éléments d'appréciation nécessaires pour juger les questions de validité et de légalité des Bons émis postérieurement à 1852 et des Bons à primes autorisés par la loi de 1876.

A la suite de ce document se trouve un rapport présenté au sénat le 16 février 1876 par un comité de finance dont M. A. J. Sypher était président, et qui donnait en faveur du rejet du bill de la Chambre sur le plan de Bons à primes, des raisons irréfutables. Le sénat par un vote de 21 contre 9, ajourna indéfiniment le bill, mais par suite d'un revirement dû à nous ne savons quelles influences, le bill fut repris et adopté et devint loi le 6 mars 1876 par l'approbation de Kellogg. C'est l'adoption de cette loi, injustifiable à tous les points de vue, qui rend la position de la ville si embarrassante.

Le travail du docteur Tebault se termine par la reproduction d'articles qu'il a publiés, à différentes époques, dans les journaux et qui contiennent toutes les statistiques propres à éclairer la Convention sur la création et l'origine des diverses dettes de la ville, la marche de l'assessment, l'accroissement des taxes municipales, et l'extravagance des dépenses faites par les administrations qui se sont succédées de 1866 à 1872.

On y trouve le résumé effrayant qui suit pour la période de neuf années s'étendant de 1866 à 1874 :

Dépenses au comptant	$46,895,409 74
Dette flottante	1,929,585 98
Augmentation de la dette en bons	9,422,933 33
Total	$58,247,928 05

Ce qui fait une moyenne de près de six millions et demi par an, dépensés par des administrateurs qui n'ont laissé à leurs successeurs que des rues défoncées, des quais en ruine, les édifices de la ville délabrés, les parcs et les places à l'abandon et qui, avec tout cela, ne payaient leurs employés qu'en papier déprécié.

Quand une administration municipale demande à l'impôt deux et demi pour cent sur un assessment double de la valeur réelle, et qu'elle obtient ainsi, en neuf ans, près de 47 millions, rien ne l'autorise, moralement, à faire encore des dettes pendant le marché.

Cependant, nous voyons, outre une dette flottante de près de deux millions, de nouveaux Bons émis pour neuf millions et demi. Or, le rapport du juge Collens, juriste distingué, démontre qu'aucune de ces émissions n'a été légale parce qu'aucune n'a été conforme aux prescriptions de la loi de 1852.

Le comité Sypher dit dans son rapport :

En ce qui touche tous ces Bons, excepté les Bons consolidés, il s'élève une grave et sérieuse question de légalité, parce que :

1° Ils ont été émis en violation du contrat fait par la ville avec les porteurs de Bons consolidés.

2° Quelques-uns sont entachés de *fraude*, parce que la ville a reçu une compensation insuffisante et dans certains cas pas de compensation du tout.

3° Enfin quelques-uns représentent partie d'une dette créée pour aider la Confédération, dette que la constitution des Etats-Unis et celle de l'Etat déclarent nulle et de nul effet.

Telles sont les dettes qui grâce à la loi de 1876, ont été converties en Bons à primes. La Cour Suprême des Etats-Unis a décidé que cette loi de 1876, n'avait pu porter atteinte aux droits des porteurs de Bons de 1852.

Si la loi est nulle sous ce rapport, elle est nulle dans toutes ses parties, car du moment où la ville est exposée aux réclamations des porteurs de Bons non convertis, elle ne peut être astreinte à consacrer annuellement au plan de Bons à primes, une somme calculée en vue d'une dette totale de 23 millions.

Un compromis qui accorderait aux Bons à primes 30 0₍0 de leur valeur nominale, leur donnerait plus qu'ils ne valent légalement puisqu'ils ne valent rien du tout. Telle est la conclusion à laquelle conduit forcément l'étude des documents et des chiffres que renferme l'utile travail du docteur Tebault. Nous espérons que la Convention en fera son profit et qu'elle sauvera la ville, malgré elle, comme l'a annoncé un de ses membres.

Le bill des levées.—Nous sommes redevables à l'honorable R. L. Gibson de l'envoi d'un numéro spécial du Congressional record, du 22 juin, contenant la discussion qui a eu lieu dans la Chambre le 21, sur les amendements du Sénat au bill des levées. Le bill amendé a été adopté par 156 voix contre 11 avec 100 abstentions. L'honorable Gibson a pris part à la discussion en soutenant le bill qui est son œuvre.

—Nous avons reçu imprimé en brochure le remarquable discours prononcé par M. B. R. Forman, délégué du 2me district sénatorial, devant la Convention le 12 juin, à l'appui du rapport [illegible] du comité de la dette. [illegible] pu être [illegible] des Bons.

[illegible]—Par une notice [illegible] que les rôles d'assessment pour [illegible] et correction seront exposés dans la salle No 15 de l'Hôtel de ville, à partir du 3 juillet prochain, et qu'ils resteront [illegible] jusqu'au 1er septembre.

[illegible]

L'INSURRECTION D'ALGÉRIE.

La "République française" dit, à propos de l'insurrection d'Algérie, qu'il ne s'agit pas, comme on le pensait d'abord, d'une simple lutte entre des tribus voisines, mais d'un soulèvement que nos troupes devront réprimer sans tarder, et un accent de mesures sévères. "L'installation d'un gouverneur civil à Alger doit imposer pour premier devoir, à l'armée, un redoublement d'activité et d'énergie, afin de bien établir, aux yeux des Arabes et des Kabyles, que si l'autorité suprême n'est pas dans la main d'un général, il ne s'en suit pas que l'autorité et le prestige en soient diminués le moins du monde. Toute émeute doit être réprimée; toute révolte doit être vigoureusement punie. C'est ce qu'il importe d'établir d'avance, dans l'intérêt même de l'humanité; car si l'on ne pouvait pas, instantanément, aux tribus algériennes que nous sommes toujours puissants, il en résulterait bien vite des désordres moraux et matériels qui exigeraient des représailles qu'il importe d'éviter."

Drame au Niagara.—M. Rolland, résident de Paris, No 24 Magnan, copropriétaire d'une manufacture d'[illegible] à Liège, en Belgique, a entrepris il y a quelques mois un voyage d'agrément autour du monde, en compagnie de sa femme. Les voyageurs, après avoir visité la Chine et le Japon, sont revenus à San Francisco, d'où ils sont allés à Chicago, et de là à Niagara Falls, où ils sont arrivés le 18 courant. Pendant leur séjour en cette ville, ils logeaient au Fall's House et prenaient leurs repas dans le restaurant français tenu par Romain. En déjeunant, samedi matin à sept heures, ils ont informé M. Romain qu'ils devaient partir le même jour pour New-York, par le train de deux heures de l'après-midi. Ils avaient acheté leur billets dès la veille, et leur intention était de consacrer leur dernière matinée à Niagara Falls à se promener dans les îles voisines de la fameuse cataracte.

En sortant du restaurant ils sont allés à Goat Island, ont traversé le pont, visité l'île Luna, la Grotte des Vents, puis les îles des Trois Sœurs. Dans la troisième de ces îles ils se sont assis à l'ombre d'un arbre, pour admirer à leur aise la magnificence du spectacle. L'île se termine par un rocher plat élevé d'un pied seulement au-dessus de la rivière. A une vingtaine de pieds plus loin est l'île de Little Brother. Il existe donc entre les deux îles un chenal étroit, où l'eau est très profonde et le courant excessivement rapide. Une dame et deux petits garçons étaient sur l'île de la Troisième Sœur quand M. et Mme Rolland y sont arrivés. Après le départ de ces étrangers, il a pris fantaisie à Mme Rolland de boire de l'eau puisée à la rivière, en imitant ce qu'elle avait vu faire l'instant d'avant à un des petits garçons. Son mari avait sur lui un gobelet d'argent qu'elle lui a demandé, puis elle s'est avancée jusqu'à l'extrémité du rocher plat décrit plus haut, et elle s'est penchée pour remplir d'eau son gobelet.

M. Rolland, qui avait en ce moment les yeux tournés d'un autre côté, a tressailli en entendant un cri perçant. Sa femme venait de tomber à l'eau. Il l'a aperçue, déjà entraînée par le courant trop loin pour qu'il fût possible de lui porter secours. Trois fois elle a remonté à la surface des eaux écumantes, puis elle a disparu dans la cataracte canadienne. L'angoisse de son mari, seul et impuissant témoin de cette catastrophe, est indescriptible. Il est resté un moment comme hébété, les yeux fixés sur le tourbillon mugissant qui venait d'engloutir sa femme, espérant vaguement que quelque miracle allait la lui rendre. Ensuite il a couru tout d'une haleine au restaurant Romain, où il est arrivé épuisé et a raconté d'une voix entrecoupée l'affreux malheur qui l'avait frappé.

Mme Rolland était âgée de 35 ans et enceinte de 7 mois. On suppose que sa chute a été causée par un étourdissement subit.

M. Rolland a décidé de prolonger d'une semaine au moins son séjour à Niagara Falls, dans l'espoir que le corps de sa femme sera retrouvé et qu'il aura la triste consolation de le ramener en France.

(*Courrier des Etats Unis.*)

LA "MARSEILLAISE" A VALENCIENNES.

Le *Courrier de Valenciennes* raconte l'incident suivant qui s'est produit sur la place Verte, à la fin d'un concert que venait de donner la musique du 3e régiment du génie :

Le dernier morceau était joué et couvert d'applaudissements, lorsque de la foule partent les cris : la *Marseillaise !* la *Marseillaise !*

Plusieurs officiers, parmi lesquels le capitaine de dragons W......, se trouvaient à environ trois mètres d'un groupe dont faisait partie M. R......, honorable industriel de notre ville.

Voici alors ce qui se serait passé, d'après la version que nous avons recueillie, le soir même, de plus de dix témoins :

Aux premiers cris de : la *Marseillaise !* l'officier aurait dit à plusieurs reprises : "Voyons, va !" et les mêmes cris partant plus énergiques du groupe de M. R......, il aurait ajouté : "Ils ne se taisent donc pas ces tas de voyous !"

M. R......se retournant. — Pourquoi, voyous ?

L'officier répond en accentuant par un geste :

—Oui, voyous !

M. R.......—Est-ce parce que nous demandons la *Marseillaise*, que nous sommes des voyous ?

L'officier—Oui, parce que vous demandez la *Marseillaise*, et il ajoute, je voudrais bien connaître votre nom ?

M. R.......—Je ne connais pas le vôtre.

L'officier—Je suis le capitaine W......, dites moi votre nom.

M. R.......—Mon nom ne vous regarde pas.

L'officier—Encore une fois vous êtes un voyou, et si vous ne me rendez pas raison sur le terrain, vous êtes un lâche !

M. R.......—Je ne connais pas les armes. (*Le groupe d'officiers se met à rire.*)

L'officier—Oui, voyou et lâche et, je le répète si vous ne me rendez pas raison sur le terrain, vous êtes un triple lâche !

M. R....pour éviter tout conflit, recule de quelques pas mais l'officier continuant sa provocation, va droit à lui, et, lui saisissant le poignet, continue à l'appeler avec une persistance furieuse :—"Lâche ! lâche ! voyou ! voyou !"

M. R....s'était dégagé, lorsque intervient un gendarme qui, avec beaucoup de sangfroid et de tact, mit fin à cette triste scène.

Tels sont les faits qui nous ont été affirmés et que nous reproduisons sous toutes réserves.

Pendant ce temps, la foule s'amassait et commençait à s'indigner. Elle protesta par les cris de : Vive la République ! suivis du chant de la *Marseillaise*.

Les officiers entourent alors le capitaine W...... et ensemble se promènent sur la place Verte, escortés de la foule qui continue à chanter.

Tout à coup, nous nous trouvons dans une obscurité complète ; l'ouvrier chargé d'éteindre les illuminations, inquiet de l'incident a simplement tourné le robinet de la conduite principale !

Cette imprudence, qui aurait pu être funeste, a été utile cependant et l'obscurité décide une partie du public à se retirer. Les officiers continuent leur promenade ; ceux qui sont [illegible] sont pas de chanter.

Alors M. Dubarle, adjoint, qui une première fois était parvenu à calmer la foule, intervient de nouveau. Il prie [illegible] les officiers de se retirer et annonce les personnes qui l'entourent à respecter l'ordre. Une partie du public s'écoule alors, tandis que l'autre continue à suivre le capitaine W..... [illegible] jusque sur la Grand'Place [illegible] commissaire central, par des paroles conciliantes parvient à [illegible].

Voilà, en [illegible], les principaux détails de cette [illegible] incident. Le public [illegible] ; quant à l'autorité militaire, [illegible] la conduite qu'elle [illegible] mieux que personne [illegible] la part des responsabilités.

M. Philip Werlein, No 135 rue du Canal, a toujours en magasin, un choix des beaux pianos de Hale, fabriqués expressément en vue de l'humidité de certains climats et à laquelle ils résistent admirablement. Ces pianos, qui durent très longtemps, ne coûtent que $300, montant que l'acheteur peut payer à raison de $10 par mois. L'acheteur de la campagne doit verser $50 comptant, et le restant peut se solder par quotités mensuelles de $10. Quiconque a besoin d'un piano fera bien de s'adresser à M. P. Werlein.

PROPHÉTIES SUR LA PRUSSE.

Tout le monde se rappelle cette prophétie qui avait prédit jour pour jour la chute de Napoléon III. Les journaux l'ont publiée dans les dernières années de l'Empire. Il paraît que la Prusse a aussi sa prophétie qui prédit la chute de l'empereur Guillaume 1er.

Les adhésions de M. de Bismarck contre les membres du clergé catholique, les soubresauts de sa politique et son revirement subit contre les nationaux-libéraux, qui étaient, hier encore, ses plus fermes défenseurs, ont remis en mémoire cette prophétie.

Elle est attribuée à un religieux du couvent de Lehnina, appelé le frère Hermann, qui vivait en l'an 1270. Elle se compose de cent hexamètres latins, rimant au milieu et à la fin. En 1740, lors de l'avènement du roi Frédéric II au trône, elle fit une profonde sensation dans le public par la précision avec laquelle les événements du règne de ce prince y étaient annoncés.

Cette prophétie commence au moment où est électeur de Brandebourg, prince de la maison des Hohenzollern, sort de l'obscurité de l'histoire en s'emparant des deux bourgs de Nuremberg et de Brandebourg, qui lui avaient été donnés en gage par Sigismond, auquel il avait prêté des sommes assez rondes.

"Voici que tu sors de ton humilité à présent, dit Hermann, tu as par les deux bourgs, tu allumes un brandon, tout en te glorifiant d'un nom qui exprime la paix." (Friede-rich, en allemand, riche en paix.)

Puis il annonce le règne du premier Hohenzollern et la grandeur future de cette famille princière.

Je te le dis, ta race vivra de longs jours.

Il fait ensuite un historique rapide, concis et saisissant des faits et gestes des Hohenzollern jusqu'à Elisabeth de Danemark, épouse de l'électeur de Brandebourg, Joachim Ier, qui a introduit dans son Etat la religion réformée et qui la fit embrasser à ses enfants.

Et, à ce propos, Hermann s'écria :

Ce venin durera jusqu'au troisième règne.

Or, si l'on compte les règnes des Hohenzollern à partir de ce moment, on trouve que, en 1871, c'est le "treizième règne," celui de Guillaume 1er.

Et après, Hermann raconte d'avance, règne par règne la généalogie des Hohenzollern. Il annonce que le règne de Sigismond "sera de courte durée" (ce prince est mort à quarante-sept ans);

Que Georges Guillaume se "livrera trop à la confiance et qu'un loup dévorera son troupeau." (Le loup devait être le prince de Schwartzenberg que l'historien Gallus appelle le fléau de Brandebourg, la verge et la colère de Dieu pour châtier la Marche.)

Puis, prédisant, l'annexion de Magdebourg, il parle des Hohenzollern qui porteront trois bourgs dans leurs armes.

Il annonce le traité de Westphalie qui doit agrandir énormément la Prusse.

Mais que servira la force quand la prudence s'évanouira ?

Voici Frédéric-Guillaume, l'hydropique, qui meurt tout décomposé au dedans et au dehors, "*facie quasi*[illegible]," et laisse sa couronne à un jeune homme (Frédéric II) qui frémit, tandis que la grande femme enceinte, "*magna puerpera*" (Marie Thérèse), gémit dans les douleurs de l'enfantement.

Il annonce la conquête de la Silésie, la guerre de Sept-Ans et le règne de Frédéric-Guillaume II, qui imite ses pervers aïeux ;

Puis, faisant allusion aux traités de Vienne en 1815 qui ont fait de la Prusse une grande puissance sous Frédéric-Guillaume III, il dit : "Son fils fleurira et obtiendra plus qu'il n'aurait jamais pu espérer." Ici le moine Hermann jette deux vers terribles :

"Quelle est cette puissance qui grandit et que le prince ignore ? Quels sont donc ces sceptres qui seront les derniers ?"

Est-ce la démocratie que le prince Guillaume a écrasée en 1849 au combat de Ladenbourg et qui va prendre sa revanche ? Est-ce la Russie qui, poursuivant la Russie dans ses possessions allemandes de la Baltique et qui s'allierait à la France contre l'empire allemand ? Toujours est-il que le moine Hermann a annoncé que le treizième règne verra la fin de la race des Hohenzollern, et que ce treizième règne est celui de l'empereur d'Allemagne actuel, *ultimus erit*. Et remarque étrange, c'est que le moine ne dit pas "le sceptre," mais "les sceptres," et, en effet, aujourd'hui l'empereur Guillaume tient deux sceptres dans sa main ; il est empereur d'Allemagne et roi de Prusse.

Telle est la prophétie du moine Hermann ;

A propos de cette puissance qui grandit et qui doit briser "les sceptres de l'empereur d'Allemagne et du roi de Prusse, il est curieux de rappeler le rêve du père même de l'empereur d'Allemagne actuel. S'il faut en croire le comte Shlabendorf, auquel le roi avait conté son rêve, ce prince est mort convaincu que la disparition de son royaume et de sa dynastie viendrait de la Russie.

"J'ai rêvé, lui disait un jour le roi de Prusse, que l'envie m'avait pris de savoir ce qui se passera longtemps après que je ne serai plus. A cet effet, je m'étais rendu, muni de vivres et d'argent, dans une contrée déserte, pour m'y livrer au sommeil d'Epiménide. A mon réveil, je vis qu'on m'avait volé mes vivres, mais on m'avait pas touché à l'argent. Je pris la route qui devait me conduire chez moi, mais je ne m'y reconnaissais plus. Un paysan passe; je lui demandai le chemin le plus court ; il me regarda d'un air hébété et ne me répondit pas. Je lui offris un frédéric d'or pour en obtenir ce que je désirais ; il prit la pièce, la retourna, l'examina et me la rendit en disant :

On ne connaît pas ça chez nous ; si vous n'avez pas d'autre monnaie que celle-là, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] ça. [illegible] poche et en retira quelques kopecks russes....

—Où suis-je ? m'écriai-je, et je me réveillai.

En Russie ? Serions-nous à la veille d'un autre Sedan ? Qui sait ?

De toutes les [illegible] Hermann n'est pas le seul qui ait prédit la fin de la Prusse. Un autre Allemand, un nommé Spielbahn, mort en 1783 à Cologne, et dont les publications ont fait quelque bruit, a écrit :

No 8. "Sois attentif, pays de Berg ! la famille qui descend d'un burgrave tombera tout à coup de sa haute position au-dessous même d'un margrave."

Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'à nos yeux la meilleure de toutes les prophéties contre l'Allemagne, c'est encore la sagesse, le progrès et la force des nations qui ont à se défendre d'elle.

—Nous lisons dans la *Gazette de France* ;

Après la *République française* et le *XIXe Siècle*, le *Rappel* répudie [illegible] l'erreur commise dans le rapport Spuller.

M. Spuller dit que 80,000 signatures figurent sur les pétitions contre le projet Ferry. Et les feuilles républicaines raillent ceux qui avaient annoncé que ces signatures dépasseraient un million.

La vérité, la voici :

Sur les pétitions présentées à la Chambre figurent 80,000 signatures ; sur celles envoyées au Sénat, il y a plus d'*un million de signatures*.

On voit que les républicains n'ont pas lieu de se réjouir.

[illegible]

—Les dépêches et les correspondances de Russie nous apprennent que le fleuve Amour a débordé.

Les débordements de l'Amour, voilà une agréable diversion aux [illegible] de [illegible].

[illegible] question des débordements du Fleuve.

—On était devant Mlle S. B.... le vieil adage ; "La main droite doit ignorer ce que fait la main gauche."

—Ne me parlez pas de cet absurde précepte, s'écria-t-elle. Il a dû être inventé par quelque affreux pianiste qui jouait faux !

—X....artiste de la Comédie-Française, a le défaut de bachér, comme certaine chair à pâté, les alexandrins qu'il débite sur notre première scène.

—Cet homme-là, disait l'autre soir notre confrère S...., ce n'est pas un tragédien, c'est un coupe-racine !......

—On demandait hier à une demoiselle du meilleur monde :

—Est-ce que vous dînez, bientôt, à la chambre, avec madame votre mère ?

Madame sa mère, vivement :

—Oui, mais elle n'a rien entendu !

—Le projet de loi du député de Vendée ayant pour objet le rétablissement du divorce nous fournit l'occasion de rappeler les péripéties qu'a subies la question du divorce depuis la Révolution jusqu'à nos jours.

En 1792, le député Aubert Dubayet propose de décréter la loi du divorce, ce qui eut lieu vingt jours après, le 20 septembre. La loi, dans son préambule, déclarait que le divorce était une conséquence de la liberté individuelle.

Comme toutes les lois nées d'une réaction, celle-ci pécha par son exagération, et dès l'année 1795 le député Bonguyot en demanda la révision.

Dix-huit mois plus tard on dénonçait au Conseil des Cinq-Cents les abus engendrés par la même loi. Le député Regnault de l'Orme prononçait textuellement la phrase suivante : "Qu'y a-t-il de plus immoral que de permettre à l'homme de changer de femme comme d'habit, et à la femme de changer de mari comme de chapeau ?"

Le député Philippe Delville disait : "Il faut faire cesser ce marché de chair humaine que les abus du divorce ont introduit dans la société !"

En 1797, les désordres devinrent tellement graves, que le Conseil des Cinq-Cents défère la question à une commission spéciale. Le député Favart, rapporteur, mit en lumière les faits les plus graves. Il y avait 27,000 demandes de divorce ! Le Conseil vote la suspension de la loi, mais le Conseil des Anciens, sur la proposition de Cambacérès, refuse de sanctionner ce vote.

En 1803, un décret du 20 mars réduisit considérablement les cas de divorce. La loi ainsi modifiée reçut, sous l'Empire, de nombreuses applications. Le divorce de l'empereur est le plus célèbre de cette époque.

Le retour des Bourbons amena naturellement une réaction à la fois politique et religieuse. L'un des premiers actes du gouvernement fut d'abolir la loi qui autorisait le divorce. Une loi du 8 mai 1816 n'autorise que la séparation de corps.

La révolution de 1830 rendit quelque espérance aux partisans du divorce. M. de Schonen en demanda le rétablissement en 1831. La Chambre des Députés vota une loi dans ce sens, mais la Chambre des Pairs la rejeta. Plus tard, en 1832, 1833 et 1834, M. Bavoux renouvela par trois fois la même proposition qui fut repoussée.

Il n'en fut plus question jusqu'en 1848. De nouvelles propositions furent alors présentées qui eurent le même sort que celles qui les avaient précédées.

— S'il faut en croire les *Tablettes d'un Spectateur*, le gouvernement serait disposé à agir assez énergiquement contre les agissements de la presse radicale. Voici ce que disent les *Tablettes* :

Différents journaux radicaux de la province et de Paris publient, à certains moments, des feuilletons interrompus à dessein, qui sont l'apologie de la Commune, dans ce que cette insurrection a eu de plus odieux et de plus criminel.

C'est une sorte de romantisme politique, qui avait échappé jusqu'ici à la surveillance.

Les parquets ont été prévenus M. le garde des sceaux.

A partir de ce moment, la plus grande attention va se porter sur ces élucubrations malsaines, qui donneront lieu à des poursuites.

— La société d'agriculture de la Gironde s'occupe activement d'une Exposition collective des vins de la Gironde, avec certificats d'origine, qui prendrait une large place à l'Exposition des sciences appliquées à l'industrie qui va avoir lieu de juillet à novembre au palais des Champs-Elysées. Cette exposition peut rendre un véritable service aux intérêts de la viticulture. Du reste, les organisateurs de l'Exposition internationale de 1879, voulant ne pas retarder l'inauguration de cette grande fête de l'industrie, se préoccupent avec le plus grand activité des travaux d'achèvement. D'autre part, on travaille, dans les ateliers, à l'escalier monumental destiné à relier le sol au balcon du premier étage et au pavillon du Président de la république, véritable édifice artistique et décoratif dont l'importance architecturale ne sera pas un des moindres attraits de l'Exposition prochaine.

—Des secousses de tremblement de terre ont été ressenties la nuit du 8 juin à Versailles à onze heures moins cinq minutes. Leur durée n'a été que de quelques secondes ; la direction était du nord à l'est.

—L'*Observateur de Tarbes* signale un cas de longévité extraordinaire.

Le nommé Abadie Pascaou vient de mourir à Pouzac, à l'âge de cent quatre ans.

— Un gentleman arrive à huit heures du soir chez son oncle, qui donnait un grand dîner.

— Pardonnez-moi de venir si tard, lui dit-il ; mais nous avons profité d'un rayon de soleil pour faire une partie d'ânes à Montmorency.

L'oncle froidement :

— Et par qui étais-tu monté ?

L'Etoile Rouge.—Ce magasin, établi maintenant au coin des rues Canal et Baronne, a décidément la vogue. Il a aussi, il faut bien le dire, de grands avantages, sur beaucoup d'autres, et ces avantages consistent en un immense fonds de chaussures, et une variété extraordinaire d'articles, variété qu'on trouverait difficilement ailleurs. L'Etoile Rouge a aussi le suprême mérite de mettre les visiteurs parfaitement à leur aise. Ils sont invités à choisir et à essayer, avec d'autant plus d'empressement qu'il est certain qu'il y a dans le magasin de quoi satisfaire tout le monde.

Depuis plus de trente ans, il est fait usage du [illegible] de Mme Winslow pour les enfants. [illegible] Il [illegible] les coliques, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] C'est un vieux [illegible] remède.

Décédée hier jeudi, à 2 heures du matin, à l'âge de 6 mois LUISA YBARRA, fille de MANUEL SUAREZ et de LUISA LLULLA, native de la Nlle Orléans. Les amis et connaissances des familles M. Suarez et José Llulla, F. Suarez et V. Suarez, sont respectueusement invités aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, 27 juin, à 9 heures et demie du matin. Le convoi partira, de la résidence des parents de la défunte, rue Indépendance, entre Royale et Dauphine.

Fallecio ayer jueves 26 a las 2 de la mañana, LUISA YBARRA, hija de Manuel SUAREZ y de Luisa LLULLA, a la edad de 6 meses, nativa de New Orleans. Los amigos y conocidos de las familias M. Suarez y José Llulla, F. Suarez, V. Suarez, son respetuosamente invitados á asistir á su funeral que tendra lugar hoy, viernes, 27 junio, á las 9 1/2 de la mañana. El convoy partirá de la residencia de su padre, calle Independencia, entre Real y Dauphine.

AVIS SPECIAL.

Bureau des Machines à Coudre de GROVER & BAKER.

L'agence des machines à coudre de Grover & Baker ayant été transportée au No. 134, rue du Canal, on y trouvera tous les accessoires et particulièrement ainsi que les aiguilles. Il y aura aussi, en tout temps, au magasin, un stock complet des dites machines à coudre. Les ordres pour réparations, retouches et mise en état seront promptement exécutés.

GROVER & BAKER, S. M. Co.

[illegible] 134 rue du Canal, [illegible]

Avis aux contribuables.

Bureau du Contrôleur de l'assessment, Hôtel de ville, salle No 15, Nlle Orléans, ce 27 juin 1879.

Conformément à la section 37 de la loi No [illegible] 1877, avis est donné par la présente que les rôles d'assessment de 1879 pour les propriétés foncières et personnelles en cette ville, pour les taxes d'Etat et de ville de 1880, seront complétés et exposés pour inspection et correction au Bureau du Contrôleur d'assessment, salle No 15 à l'Hôtel de ville, du 7 juillet 1879 au 1er septembre 1879, tous les jours de 9 heures du matin à 3 heures du soir, les dimanches exceptés.

WM. MAREK, Administrateur des assessments, Contrôleur du Bureau des assessments.

27juin—

POUR HAVRE.

Le navire américain "[illegible]" Capitaine [illegible], en charge pour le port ci-dessus [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à [illegible] LOVELL & BARLEY. 57 rue Carondelet.

UNE ECLIPSE !

Mississippi City, Louisiane, 1880.

GRANDE COURSE D'YACHTS.

"Santo Domingo" et "Lady Emma."

PRIX DU PASSAGE, ALLER ET RETOUR, $1 50 seulement.

Le [illegible] de bateau de la [illegible], partant du [illegible] 7 [illegible] à 5 heures 55 minutes du soir et arrivant à 9 heures et quart du soir.

J. W. COLEMAN, agent de billets.

26 juin—2 f.

Bureau de la Compagnie des Waterworks [illegible] rue de Chartres et Perdido. [illegible] [illegible] LUNDI [illegible] [illegible] 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. Nlle Orléans, 20 juin 1879.

ALEX. BONNEVAL, Secrétaire.

26 juin—10

AVIS.

[illegible] 25 juin 1879.

Les membres du Nouveau Jockey Club de la Louisiane sont avertis qu'un Concert-Promenade et une Soirée dansante auront lieu le VENDREDI 27 juin 1879. Chaque invitation devra être signée et contenir le nom de la personne invitée. Chaque membre a droit à cinq invitations qui lui seront délivrées sur demande adressée à

G. W. NOTT, Secrétaire et Trésorier, 104 rue Canal.

23 juin—5 f PP

Bureau des Improved Homestead [illegible] Association [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Lundi de juillet 1879 au second Lundi de juillet 1880, aura lieu aux bureaux de la compagnie, LUNDI 7 juillet prochain, de midi à 3 heures de l'après-midi.

Par ordre du Conseil de Direction. PHILIPPE GUESNON.

24 juin—au 7 juillet.

A Louer.

[illegible] MAISON BASSE située rue [illegible] No. 148, [illegible] ayant quatre chambres, deux cabinets et une galerie ; cuisine haute avec quatre chambres ; cabinet à bain, grande cour briquetée, arrière cour avec jardin, cuve, water-works et gaz. S'adresser sur les lieux.

25juin—1m

Rapport sur l'Etat de Situation

DE LA

State National Bank

A LA NOUVELLE-ORLEANS,

Dans l'Etat de la Louisiane à la clôture des affaires le SAMEDI, 21 JUIN 1879.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,243,646 96
Bons des E. U. pour garantir la circulation		50,000 00
Autres bons et hypothèques		10,241 50
Autres banques—compte spécial		[illegible]
Dû, agents de réserve		162,477 92
Dû par autres Banques Nationales		122,758 73
Dû par les Banques d'Etat et Banquiers		6,163 97
Propriétés foncières		129,529 14
Dépenses courantes et taxes payées		76,550 05
[illegible]		32,580 34
Comptant: [illegible]	$112,[illegible] 64	
Billets d'autres Banques	20,436 00	
Monnaie fractionnaire	[illegible]	
Espèces	12,2[illegible] 25	
Billets légal tender	302,436 00	460,945 36
Fonds de rachat avec le trésorier des E. U. 5 pour cent de la circulation		2,250 00
Total		$2,274,575 96

PASSIF.

Capital-actions		400,000 00
Fonds de surplus		83,000 00
Profits non divisés		176,450 31
Billets de Banque Nationale en circulation		45,000 00
Dividendes non payés		[illegible]
Dépôts individuels	$1,504,944 90	
Certificats de dépôt payables		
Chèques certifiés	245 00	
Chèques des caissiers	34,325 53	1,561,419 104 78
Dû à d'autres Banques Nationales		30,362 00
Dû à des Banques d'Etat et à des Banquiers		92,848 97
Total		$2,274,575 96

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans.—Je, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la susdite banque, jure solennellement que la déclaration ci-dessus est exacte au mieux de ma connaissance.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Signé et assermenté par devant moi, ce 21ème jour de juin 1879.

ALBÉD. GUYOL, Notaire.

Correct—Témoins : PIERRE LANAUX, ALF. MOULTON, JULES VAIRIN, } Directeurs.

28 juin—10f

VENTE

pour écouler le Stock

NOUS avons toujours eu l'habitude d'écouler notre vaste stock de

Marchandises d'Été

à mesure que la saison s'avance, de manière à faire place aux

Marchandises d'Automne et d'hiver.

Nous avons l'honneur de prévenir notre clientèle que nous avons réduit nos prix dans une telle proportion que nous aurons à même de faire [illegible] de très fortes ventes. Pour le moment, notre stock est complet sous tous les rapports. Nous ne tenons pas de

"Marchandises avariées"

Nous ne vendons que des marchandises en "EXCELLENT ETAT," à des prix fort réduits, afin de recommencer les affaires en automne avec un stock entièrement nouveau.

Etoffes pour Robes

Le dernier steamer nous a apporté un nouveau choix d'étoffes pour robes, du genre le plus engagé comme dessin et dernier modèle ; Nous les vendons à des prix qui nous permettent de les écouler rapidement.

Articles de deuil

En [illegible] de deuil, nous avons fait de nos mieux comme variété, qualité et bon marché. Nous vendons nos Balzines noires, tout laine, à 25 cts et au-dessus, et notre Bunting noir à 15 cts.

Marchandises du pays.

Quelqu'une lignes de ce genre sont au complet dans les marchandises du pays, nous maintenons nos prix réduits d'aujourd'hui.

Bas et Bonneterie.

Nos moyens de bonneterie sont complets d'articles de choix et des plus beaux modèles, dont les prix devront coûter beaucoup moins d'importer à ceux de l'importe quelle autre ville des Etats-Unis.

Il y a d'excellents marchés à faire chez nous dans les Broderies et la Dentelle Torchon.

Nous exposons en ce moment le stock le plus considérable de

Articles de Blanc

qui ait jamais été déballé à la Nouvelle-Orléans, et nous les cédons à des prix étonnamment bas. Piqués Blancs, à 5 cts et au-dessus, Victoria Lawns, à 15 cts et au-dessus ; [illegible] à 20 [illegible] [illegible]. On [illegible] [illegible] de Cotonnade [illegible].

Linge de dessous pour Dames.

Nous donnons [illegible] département un soin particulier, et dans les qualités, quelque faible qu'en soit le prix, sont faits des meilleurs matériaux.

DIVERS.

Nous vendons à des prix très bas nos TAPIS, NATTES, TOILES CIREES, STORES, RIDEAUX DE DENTELLE, CORNICHES, RUGS, PAILLASSONS, etc., etc., etc.

Nous remplissons avec le plus grand soin les commandes de la campagne et nous envoyons des échantillons quand on nous les demande.

B. & W. Croner,

141 - - CANAL, - - 141

Coin Burgundy (Théâtre Varieté).

N. B.—100 rouleaux Nattes blanches, venant d'être reçus, à de [illegible] [illegible] 40 [illegible].

[illegible] 20 juin—

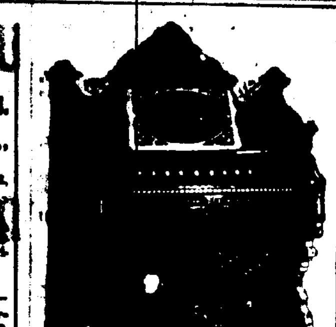

P. WERLEIN.

—

La plus grand Magasin de

PIANOS,

D'ORGUES

ET DE

MUSIQUE

135 RUE DU CANAL,

NOUVELLE-ORLEANS.

—

Vous avez de vieux pianos usés sur lesquels vos enfants sont forcés d'étudier à leur dégoût ce qui souvent est la cause de leurs progrès lents ; vous pouvez échanger ces pianos pour de neufs et modernes possédant toutes les améliorations, en payant la différence de prix en paiements mensuels. Il n'y a pas d'excuse justifiant l'hésitation ni le délai quand nous sommes si bien disposés à faire des prix et des conditions de nature à plaire à tout le monde.

—

LES PIANOS QUE JE VENDS.

Chaque piano que j'ai vendu a subi l'épreuve du temps—de dix à quinze ans. Une maison de premier ordre comme la mienne ne peut faire des expériences sur dépens de ses clients avec des instruments non éprouvés ou non sûrs. La construction d'un piano n'était tellement familière que je ne puis parfaitement garantir leur durabilité et leur bonne qualité. Je vends ces pianos avec la condition que si dans dix ans ou plus un défaut de construction leur est trouvé après un usage convenable, le prix d'achat est remboursé à l'acquéreur. Les

PIANOS CHICKERING

sont devant le public depuis cinquante-quatre ans, et leur réputation s'étend dans le monde entier. Un piano qui compte de plus fabriqué. Vingt [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. Les

PIANOS MATHUSHEK,

construits d'après des principes entièrement nouveaux et possédant une force sonore, la réputation de leur son brillant, la vie durant, et leur chant en accord, et [illegible] autre piano. Ces pianos ont été vendus ici depuis le dix dernières années, et pas une seule défectuosité leur a été trouvée. Les pianos droits nouveaux sont du véritable modèle de perfection. Les

PIANOS HALE

sont bons, garantis et bien faits ; d'excellente forme et d'un toucher élastique. Il y en a plus de 1000 en cette ville, et pas un n'est usé.

MES PRIX

sont bien connus comme étant les plus réduits, attendu que je préfère vendre dix pianos et faire de faibles profits que d'en vendre un et faire un fort bénéfice.

Mes conditions sont faciles—vendant des pianos aussi accessibles $10 par mois, et d'autres de [illegible] [illegible] $6.

Orgues de Mason & Hamlin et Estey.

Les meilleurs instruments de ce genre à $50 et à plus. Importation directe de

Instruments de musique, Cordes et Musique.

—

Pianos américains

VS.

Pianos étrangers,

Presque tous les pianos importés jusqu'à ce jour de l'Allemagne, ont été trouvés défectueux comme construction, n'ayant pu soutenir la rude épreuve de notre climat, tandis que la plupart des Pianos français, perdant leurs sons après un certain de quelques années. Les pianos Pleyel sont exceptés, néanmoins leurs sons sont si faibles et que lorsqu'on les compare à des pianos américains, qu'il est étonnant que des gens payent $650 et $450 pour un Pleyel quand un piano bien supérieur, fait dans ce pays-ci, et sur lequel, par conséquent, aucun droit de douane n'a été payé, peut être acheté à $150 et $300. Tandis que les pianos américains ont été constamment améliorés depuis les dernières vingt années, les [illegible] ce qu'ils étaient arrivés à l'état de perfection, ont [illegible] fabricants français sont faits sur les mêmes principes qu'il y a trente ans.

P. WERLEIN,

135 rue du Canal.

Les pianos les meilleurs et les meilleurs marchés.

[illegible] 26 juin—

On Ne VEND PAS!

On ne vend pas ! !

ON DONNE !

ON DONNE ! !

C'est le cas ou jamais de le dire.

JUGEZ-EN :

POUR 50 SOUS

Vous achetez une paire de pantoufles à talons pour dames.

POUR 75 SOUS

On vous offre les bottes claquées, pour enfants.

POUR $1.00

Une bonne paire de bottines, en prunelle pour dames.

POUR $1.00

Bottes claquées, pour dames.

POUR $1.10

Une belle paire de pantoufles à cordon.

Et plusieurs autres lots dont les prix seraient trop longs à énumérer. Mais tous ces lots sont en vente à l'ETOILE ROUGE et c'est tout dire.

Derniers Arrivages !

Derniers Arrivages ! !

Par Steamer et Rail-Road :

190 Caisses chaussures, de la célèbre manufacture de DUNBAR & CO., comprenant :

Bottes en chevreau, pour dames.

Bottes en chevreau, pour fillettes.

Bottes Bronzes, Blancs et noires pour bébés.

Chaussures basses en tous genres, pour enfants.

Bottes boutonnées, en veau, pour garçons.

Un lot de souliers pour enfants, couleurs assorties, tels que : Roses, blancs, roses et or, etc. etc.

LE TALON AMÉLIORÉ,

(The Improved Heel)

Depuis longtemps le talon de chaussures demandait une amélioration, et c'est grâce à nous que le public va enfin connaître le véritable bien-être et l'élégance jointe à la solidité et le bon marché dans toutes ses qualités.

Nous engageons toutes les dames à acheter notre chaussure à TALON AMÉLIORÉ, elles y trouveront une grande économie.

LE TALON AMÉLIORÉ

remplace avantageusement le talon Louis XV et se porte bien plus facilement et puis il est impossible de tourner le pied avec ce talon, car il est à base solide, de plus il s'use difficilement. En vogue le TALON AMÉLIORÉ.

BOTTES LOUIS XV !

BOTTES LOUIS XV !

Nous venons de recevoir la première facture de cette admirable chaussure et nous pouvons hardiment déclarer qu'on en trouve une seule jolie à la Nouvelle-Orléans.

ESCARPINS LOUIS XV !

L'article le plus fin et le plus élégant des Etats-Unis se trouve à l'ETOILE ROUGE seulement.

BLACK CROOKS !

Reçu un grand assortiment de cet article pour hommes, jeunes gens et petits garçons.

5,000 PAIRES

Souliers de pêcheurs à 75 sous la paire.

CANOTIERS ATTENTION !

N'oubliez pas qu'à l'ETOILE ROUGE vous trouverez le soulier qui vous convient, la dessus est en toile et la dessous en caoutchouc, la glissade avec ce soulier est impossible.

NOS AMIS DE LA CAMPAGNE.

A ceux qui sont éloignés de la ville nous conseillons de nous écrire, chaque fois qu'ils auront besoin de chaussures, nous nous empresserons de leur répondre et de leur donner toutes les informations se rapportant à notre ligne. A ceux qui viennent en ville nous disons qu'ils doivent faire une visite à l'ETOILE ROUGE pour avoir une idée de ce qu'est cet établissement, si populaire dans tout le Sud.

LE PRIX FIXE

Flatte la convenance de l'acheteur, le propriétaire de l'ETOILE ROUGE a cru bon de l'établir dans tous les départements afin de protéger tout le monde et afin de donner autant de chance, DE BON MARCHÉ, à l'étranger qu'à l'habitué, aussi l'opinion est générale quant à la réputation de cet établissement, et jamais popularité n'a été mieux gagnée.

SOULIERS NOUVEAUX

à portée de toutes les bourses.

BOTTES CLAQUÉES,

BOTTES A "BOX-TOE,"

BOTTES UNIES EN PEAU,

BRODEQUINS EN PEAU,

CLAQUÉS,

BOTTINES PRUNELLE,

CLAQUÉES,

BOTTINES EN PEAU,

ESCARPINS,

PANTOUFLES,

et quantité d'autres genres.

LES RICHES

Vont à l'ETOILE ROUGE parcequ'ils y trouvent ce qu'il y a de plus fin.

LE CONNAISSEUR

Va à l'ETOILE ROUGE parcequ'il sait qu'il la seulement qu'un connaisseur est mérité.

LE PAUVRE

Va à l'ETOILE ROUGE parcequ'il y trouve du bon à bon marché.

LE GENDRE

Y conduit sa belle-mère parcequ'il sait que c'est là seulement qu'il peut la contenter.

LE MARI

Y conduit sa femme parcequ'il sait que ça le rend heureux d'être chaussée à l'ETOILE ROUGE.

LA GRAND'MÈRE

Y mène son petit-fils afin de lui montrer pour plus tard le bon endroit.

TOUTE LA POPULATION

Se chausse à l'ETOILE ROUGE.

Qui n'y va pas a tort.

Heureusement que ceux-là sont rares.

Tous les chars de la ville conduisent les passagers à

L'Étoile Rouge,

Coin Canal et Baronne,

Nouvelle-Orléans, Lne.

ARTHUR DURIEU, Propriétaire.

[illegible] juin—

Au coin Royale et Ste-Anne.

60 Jours seulement.

RABAIS !

RABAIS

Extraordinaire !

STOCK IMMENSE ET VARIÉ

500,000 Paires

Chaussures !

Chaussures !

Provenant des faillites :

McDONALD, SILAS & Co.

C. D. BRIERMAN & Co.

KALSON & BARNETT.

Ces marchandises, sortant des premiers ateliers des Etats-Unis, sont confectionnées sur les modèles les plus récents.

La supériorité des matériaux, jointe aux conditions exceptionnelles de vente, offre aux acheteurs des avantages jusqu'ici inconnus.

Ainsi on peut acheter

A LA

Maison Ste-Anne

Chaussures lacées, enfants, valant $1 à 25 cents	
Bottes boutonnées	1 50 à 75 cts
Chaussures en couleur	2 à $1 00

30,000 Chaussures décolletées,

Telles que :

Aimée, Cracovienne,

Magicienne, Emalite,

Arundelle, Chevreau fin,

Valant $3 00 vendues à $1 00 à $1 25.

Bottes en chevreau extra fines valant $4 00 vendues à $2 25.

L'Odeyska, botte nouveau genre à $2 50.

5,000 paires pantoufles Lilliputiennes.

Chevreau fin à 65 cents.

100,000 paires bottes, brodequins unis ou claqués, de tous genres,

Vendus depuis 50 cents à $1 50.

VENEZ TOUS VOUS CHAUSSER.

La vente est sans réserve.

AU COIN ROYALE & Ste-ANNE

13avril—3m

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 26 juin—CLASSE No 151.

Tirage de 4 heures P. M.

[illegible]	5	30	36	75	31	27	31	68	16	1[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage de quoi nous apposons notre signature, 26 juin 1879 —4 heures P. M.

ADAM GIFFEN, LOUIS H. FILIS, Commissaires.

Les tirages de ces tirages quotidiens, peuvent être vus en tout temps, dans toutes ses succursales.

J. LEVOIS

126, RUE DU CANAL 126.

Par suite de la mort de notre sœur J. LEVOIS et de la nécessité d'une liquidation rapide de son intérêt dans la maison, nous offrons à partir de

Lundi, 23 courant,

notre stock fort et bien assorti de

MARCHANDISES IMPORTÉES ET DU PAYS

à des prix tellement réduits que la vente rapide en est assurée d'avance.

Les clients de la maison et le public sont respectueusement priés de venir examiner nos marchandises et nos prix.

22juin—

NATTES,

NATTES.

Nous sommes prêts à offrir un assortiment très complet de NATTES venant d'être reçues.

D. H. HOLMES

155 rue du CANAL, et 15 rue BOURBON.

1erjuin—

BASSETTI & XIQUES.

CHOICE FRUIT SYRUPS.

(SIROPS DE FRUITS DE CHOIX.)

En caisses de Douze Bouteilles assorties sur commande.

ANANAS, FRAMBOISE, FRAISE, LIMON, FLEUR D'ORANGER, NATUREL, VANILLE, GROSEILLE, ORGEAT, ROSE.

Nous recommandons nos Sirops de fruits pour leur pureté. Notre nom et notre marque de fabrique sont sur les étiquettes.

67 et 69 RUE DECATUR.

19mai—3m

BLADON SPRINGS,

(Sources de Bladon),

DANS L'ALABAMA.

L'HOTEL de ces fameuses Sources, qui sont considérées comme les premières du Sud, est ouvert depuis le 1er mai 1879. Les personnes atteintes de maux chroniques d'estomac et d'intestins, de maladies des reins, de maladies chroniques du foie et de la rate, de la syphilis, sous toutes les formes, de rhumatismes, les femmes atteintes des affections [illegible] [illegible] [illegible], auxquelles aucun médecin du Sud ont constaté l'efficacité. Un chimiste de premier ordre en a fait l'analyse et a déclaré qu'elles sont les meilleures du monde.

Ceux qui cherchent le plaisir trouveront à l'établissement de la bonne musique, une salle de bal, des salles pour les amateurs de palets. On trouvera à la buvette les liqueurs et les vins les plus fins. Les steamers qui tous partent de la malle des Etats-Unis partent de Mobile les mardis et les samedis. Aller et retour, $17, et le billet est bon jusqu'à ce qu'on s'en serve.

Dès à une malle tous les jours, excepté le lundi.

Pour l'analyse et les certificats, s'adresser à J. CONNER & CO., Bladon Springs, Ala. ou à E. WARD, Mobile, Ala., agent général pour la vente des eaux. 13 mai—3m.

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE

Importateur de Médicaments Patentés Français.

Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Our Own Louisiana Aromatic Bitters. 56 rue de Chartres et 50 rue Bienville, Nlle-Orléans.

17 avril 79.—1 an.

PHARMACIE DUCONGE,

30..................RUE DE CHARTRES..................30

NOUVELLE-ORLEANS.

A. CARROUCHÉ,

SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue un assortiment complet de :

MÉDICAMENTS PATENTÉS, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'il y a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnerons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec exactitude. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Ducongé.

Agence pour la vente du Willow's Preventory Remedy.

1 sept78—1 an

Le Dr A. CAPDEVIELLE

A OUVERT un bureau de consultation au No. 33, rue St-Philippe, encoignure Chartres.

Heures de consultation—Tous les jours, de midi à 2 heures.

Résidence—No. 114 rue Bourbon.

15 fév—

PHARMACIE GÉNÉRALE

Au coin des rues Chartres et St-Philippe

CETTE pharmacie, montée avec un soin minutieux, possède un stock complet de

MÉDICAMENTS DE CHOIX.

Les préparations y sont confiées à des chimistes d'une expérience éprouvée qui seront toujours prêts, la nuit comme le jour, à remplir les formules de MM. les médecins.

Grand assortiment de MÉDICAMENTS PATENTÉS.

13avril—

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER,

17..........RUE BARONNE..........17

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

14 juin—1 an

MÉDAILLES

Décernées à l'Exposition Universelle de Paris de 1878.

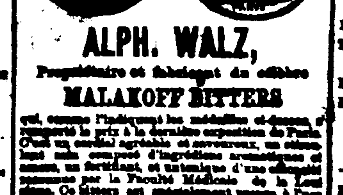

ALPH. WALZ,

Propriétaire et fabricant du célèbre

MALAKOFF BITTERS

qui, comme l'indiquent les médailles ci-dessus, a remporté le prix à la dernière exposition de Paris. C'est un cordial agréable et savoureux, un stimulant sain composé d'ingrédients aromatiques et amers, un fortifiant, et un tonique d'une efficacité reconnue par la Faculté Médicale de la Louisiane. Ce Bitters est spécialement propre à l'usage des familles.

Seul agent à la Nouvelle-Orléans de la maison Ganl & Cie, pour la vente de la délicieuse bière

AURORA LAGER BEER,

en barils et en bouteilles.

No. 26 rue Canal, entre Decatur et Chartres.

A VENDRE

Pour cause de santé une PHARMACIE située dans le Second District. Pour les informations nécessaires s'adresser au bureau de l'ABEILLE.

Billets d'Excursion pour la Virginie.

LA "Grande Route du Kennesaw" est la seule ligne qui offre l'avantage d'un char direct allant directement aux Sources de l'Est Tennessee et de la Virginie sans changement. La route "Kennesaw" est la ligne la plus rapide et la plus directe pour Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York. Il n'y a pas de changement de chars de la Nouvelle-Orléans à Washington et de Washington à New-York. Pour les cartes, circulaires, informations, s'adresser aux bureaux du chemin de fer de Mobile.

J. C. ANDREWS, Agent général pour le Sud.

NATTES DE CHINE.

1900 rouleaux nattes blanches, à carreaux et fantaisie,

100 différents modèles de nattes fantaisie.

Prix plus bas que jamais auparavant à la Nouvelle-Orléans.

A. Brousseau's Son.

17.........RUE DE CHARTRES.........17

Stores,

Toiles Cirées, Nattes Coco,

Etoffes et articles pour tapissiers.

Etoffes en coin aux prix de New-York.

Venez voir nos marchandises.

22 juin—

Compagnie d'Assurance Hope,

de la Nouvelle-Orléans,

INCORPORÉE EN AVRIL 1857.

Cette Compagnie assure contre les risques de FEU, de MER et de RIVIÈRE AUX TAUX LES PLUS RÉDUITS.

LES PERTES SONT RÉGLÉES ÉQUITABLEMENT et PAYÉES PROMPTEMENT.

E. PEYCHAUD, Président. W. ALEX. GORDON, Vice-Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

4 juin—1an PP

Liste des lettres [illegible] au Bureau de la Poste le Dimanche 29 juin 1879.

OUVERT LE DIMANCHE de 9 à 11 HEURES DU MATIN.

Aymard & Butler	Pascau Joseph
Bernard Jean Marie	Rostand Michel
Cambon S	Savall & Co
Fuller Bernard	Salbier I. B.
Fernandez Eduardo	Pachenon Louis

[illegible] Ed Bat.

[illegible] Lamont Madame

[illegible]

W. L. McMILLAN, Maître de poste.